

# CHAPITRE

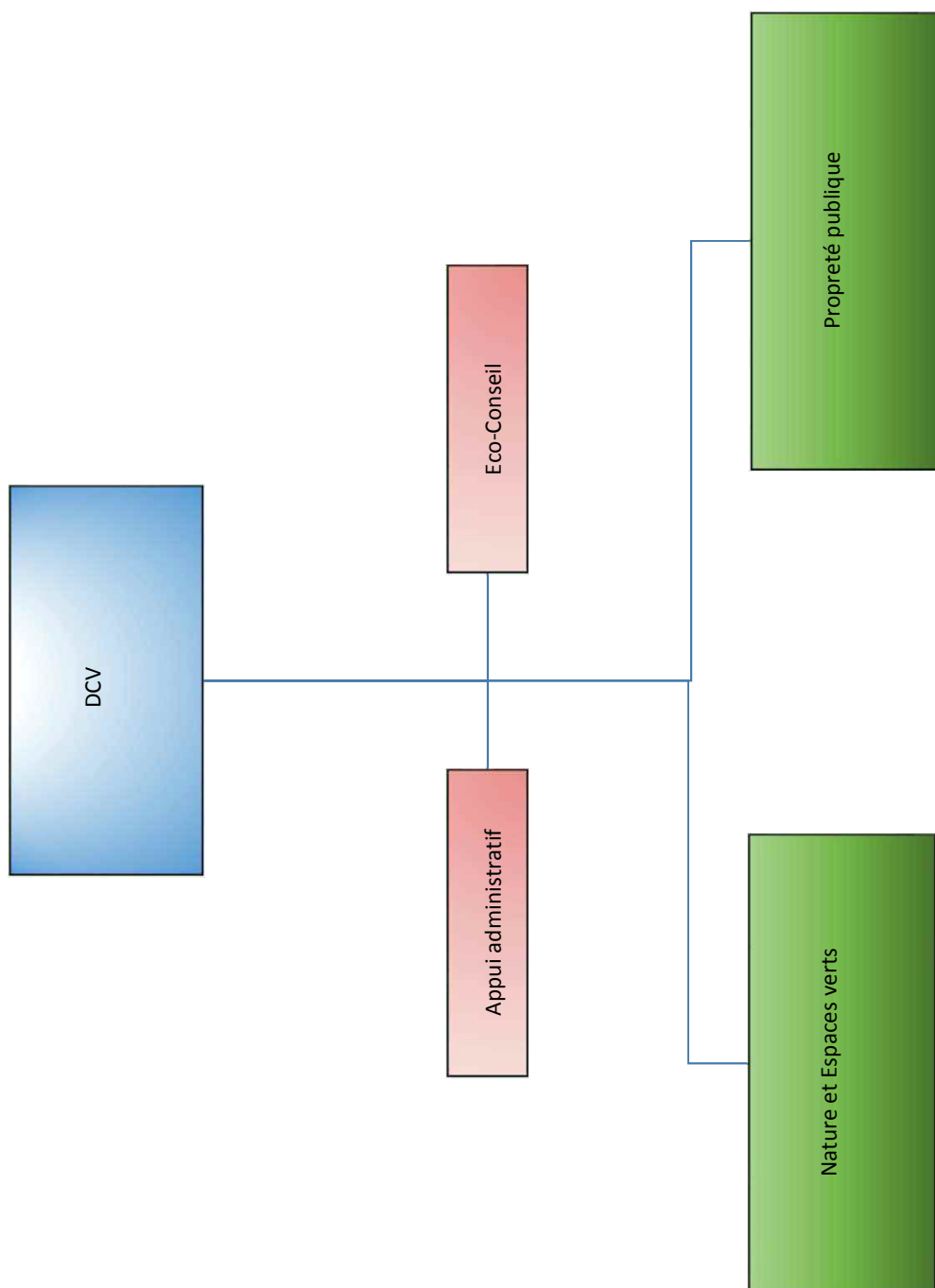


6

DÉPARTEMENT  
DU CADRE DE VIE

DCV







## **1. EFFECTIF DU DEPARTEMENT**

- 191 agents

## **2. PRESENTATION DU DEPARTEMENT**

Le Département du Cadre de Vie est composé de 2 cellules attachées directement au Département et de 2 services.

- cellules "Appui administratif" et "Eco-conseil"
- services: "Nature et Espaces verts" et "Propreté publique"

Les missions principales du Département du Cadre de Vie sont les suivantes:

- gestion et l'entretien du patrimoine végétal communal et le fleurissement de la Ville
- gestion de la propreté publique
- gestion des déchets ménagers et communaux
- mise en œuvre d'actions de sensibilisation en matière environnementale (éco-consommation, réemploi, nature, propreté, zéro pesticide, ...)

### **2.1. Cellule "Appui administratif"**

- secrétariat du service (entrée et sortie du courrier, préparation des appels d'offres, réalisation et encodage des bons de commande), suivi des dispositions de facturation, travaux de dactylographie divers (courriers, délibérations, CSC, ...), encodage dans Plone, 3P, suivi des facturations, ...
- encodage des jours de congé, maladie,... pour le Département du Cadre de Vie à l'exception du service Propreté publique
- gestion administrative des redevances émises par le service Nature et Espaces verts
- permanence du téléphone vert 0800/935.62
- gestion des dossiers de location - vente de compostières: 97 compostières mises à disposition (*PST 12.2.3*)
- gestion des dossiers d'octroi de primes à l'utilisation de langes lavables: 18 primes octroyées pour un montant total de 2.071,35 € (*PST 12.2.1*)
- gestion des dossiers d'octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie: 11 primes octroyées pour un montant total de 1.375,00 €
- gestion des dossiers de location - vente de fûts à eau de pluie: 33 fûts mis à disposition
- révision intégrale des sites Internet spécifiques au Département et participation à l'élaboration du nouveau site de la Ville de Namur
- suivi administratif de la commande de sacs-poubelle réglementaires pour les commerces partenaires (57 petits commerces et 19 grandes surfaces)

### **2.2. Cellule "Eco-conseil"**

- sensibilisation des services communaux au tri-recyclage de leurs déchets et au choix de la meilleure filière de valorisation ou de traitement via une note de service envoyée le 23 février 2017
- organisation d'animations scolaires sur le thème du gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, diffusion d'une boîte à collation aux élèves participants et de brochures de sensibilisation aux parents (20 animations réalisées) (*PST 12.2.3*)

- désignation de Namur en tant que "Commune Zéro Déchet" le 21 avril 2017 et dans ce cadre, mise en place d'un comité d'accompagnement, réalisation du diagnostic de la Ville, contact avec les partenaires potentiels et élaboration d'un plan d'actions 2017-2019 (PST 12.2.1)
- participation à la soirée "Zéro Déchet" organisée par la Maison de quartier "Espace Oasis" de Basse-Enhaive et l'école des devoirs "Coups de pouce" le 06 octobre (PST 12.2.1)
- édition et diffusion d'un agenda des activités récup' organisées par la Ville (4.000 exemplaires) (PST 12.3.3)
- promotion des gobelets réutilisables et dérivés: 58 prêts correspondant à la mise à disposition de quelques 24.915 gobelets et 1.303 mugs (PST 12.1.4)
- organisation de 4 animations didactiques au centre de valorisation des déchets encombrants (69 élèves) (PST 12.3.3)
- organisation de 4 séances de coaching sur les techniques récup' (51 participants) (PST 12.3.3)
- organisation en collaboration avec l'association "Repair Café de Namur" de 12 Repair cafés. Au total: 1.392 personnes ont participé et 753 réparations ont été effectuées sur les 1.106 demandées (PST 12.3.3)
- soutien aux initiatives du secteur privé visant à valoriser la récup' et l'éco-consommation par le biais de la "Charte du réemploi" - 14 entreprises namuroises ont signé la charte d'engagement, portant à 35 le nombre d'adhérents (PST 12.3.2)
- réalisation et diffusion d'un folder sur les primes environnementales communales (PST 12.1.3)
- en collaboration avec BEP Environnement et GAU, sensibilisation des commerçants de la Corbeille au tri et à la présentation des papiers/cartons à la collecte (remise d'un flyer, de magnets et de calendriers) (PST 12.1.3)
- organisation de la journée RECUPère le 12 novembre au magasin Ravik boutique (600 visiteurs reçus) (PST 12.3.1)
- réalisation et diffusion d'une brochure "Un citoyen bien informé, un plus pour la propreté" sur la gestion des déchets et la propreté publique (3.000 exemplaires) (PST 12.1.3)
- réalisation d'une opération de sensibilisation du monde étudiant à la gestion raisonnée des déchets via la diffusion d'un student bag (2.500 kits diffusés dans 11 Hautes-Ecoles, écoles du 4<sup>ème</sup> degré secondaire et à l'UNamur et 60 en version anglaise pour les étudiants Erasmus) (PST 12.1.3)
- interpellation des commerçants pour solliciter la vente de sacs poubelle réglementaires beiges à l'unité en juillet (31 commerçants ont accepté)
- reconduction des conventions passées avec les asbl Terre, les Petits Riens et Oxfam dans le cadre de la collecte en cabine des déchets textiles (PST 12.3.2)
- poursuite du service de collecte à domicile, sur demande, des objets encombrants permettant leur valorisation et leur recyclage - 1.785 tonnes ont été collectées et 8.482 Namurois ont fait appel à ce service durant l'année (PST 12.3.2)
- participation à la Fête "10 ans de la Ressourcerie Namuroise" le 21 mai via un stand de présentation des actions réemploi menées par la Ville (100 personnes sensibilisées) (PST 12.3.3)
- lancement du CSC Salon RECUPère 2018 et attribution du marché à la Ressourcerie Namuroise (PST 12.3.1).
- enregistrement au nom de la Ville, de la marque, du logo et du concept du Salon RECUPère auprès de l'Office du Benelux

- poursuite de l'action "Des livres et moi" consistant à développer des actions et des filières de valorisation pour les livres et revues collectés à domicile par la Ressourcerie namuroise (*PST 12.3.2*). Dans ce cadre:
  - approvisionnement des coins lecture de la Maison des citoyens, de la salle d'attente de la Police et du réfectoire du service Nature et Espaces verts (24.250 livres mis à disposition)
  - participation aux activités du DCV et de la Ressourcerie namuroise par le biais de la présence d'un stand de vente de livres au kilo (plus de 4,5 tonnes de livres vendus)
  - poursuite de la mise en place de filières de valorisation des ouvrages en partenariat avec diverses institutions et associations et suivi des filières existantes (36)
  - mise en place de 2 nouvelles bibliothèques dans les salles d'attente du CPAS (1.000 livres mis à disposition)
- suivi des missions confiées au BEP-Environnement dans le cadre des différentes conventions liant la Ville au BEP-Environnement: collectes en porte-à-porte, gestion des points d'apport volontaire, gestion des parcs à conteneurs, ...
- réalisation des rapports officiels sur la gestion des déchets à destination du SPW (FEDEM, coût-vérité, ...)
- diffusion de courriers informatifs aux agriculteurs namurois dans le cadre de l'organisation par le BEP-Environnement de la collecte du 15 au 29 juin, des cordes à ballots, couvertures de silo, bâches de protection hors gel, enrubannages de fourrage et de la collecte des pneus de couverture des silos du 16 octobre au 1<sup>er</sup> décembre
- poursuite de la remise d'un kit d'accueil à tous les nouveaux arrivants sur Namur comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets (*PST 12.1.3*)
- organisation de 42 animations pour les citoyens issus des communautés étrangères sur le tri des déchets, les incivilités environnementales et la découverte de la récup' (776 personnes sensibilisées) (*PST 12.1.3*)
- acquisition de 500 distributeurs individuels de sacs à déjections canines (*PST 12.1.3*):
  - remise de 100 distributeurs individuels pour le ramassage des déjections canines lors du rassemblement de bobtails le 23 janvier
  - remise de 50 distributeurs individuels pour le ramassage des déjections canines au Foyer namurois pour remise aux locataires lors de la signature de leur bail le 16 novembre
- en collaboration avec le BEP Environnement, réalisation d'animations scolaires sur la Propreté publique (*PST 12.1.3*): 9 animations "Outikit" pour les 9-14 ans, 26 animations "Pays pas Propres" pour les 3-8 ans et 9 animations "C'est du Propre" pour les 15-18 ans
- acquisition de 2.000 cendriers de poche pour sensibiliser les citoyens aux incivilités dues aux mégots de cigarettes (*PST 12.1.3*)
- organisation, en collaboration avec le BEP Environnement, d'une formation au tri des déchets et à la propreté publique à l'attention des animateurs de plaine du service Jeunesse en octobre 2017 (*PST 12.1.3*)
- organisation, en collaboration avec le BEP Environnement, d'une formation au tri des déchets et à la propreté publique à l'attention des animateurs des quartiers du service Cohésion sociale en novembre (*PST 12.1.3*)
- présence d'un stand de sensibilisation au tri des déchets et à la propreté publique dans la salle d'attente de la Maison des Citoyens du 31/08 au 14/09 (325 personnes sensibilisées) (*PST 12.1.3*)
- organisation de l'opération annuelle de stérilisation/castration des chats errants de février à août - 146 chats pris en charge (90 femelles et 56 mâles) (*PST 12.1.3*)

### 3. PST - Etat d'avancement

**Objectif stratégique N° 12**  
**Augmenter la propreté publique**

| <b>Objectifs opérationnels 12.1.</b><br>Organiser des actions spécifiques et la sensibilisation de la population |                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Actions</b>                                                                                                   | <b>Indicateurs</b>                                                                       | <b>Etat d'avancement 2017</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>12.1.1.</b><br>Développer des actions "village-quartier propre" en collaboration avec les acteurs locaux      | 1. Nombre d'actions réalisées<br>2. Nombre de conventions conclues                       | ➡<br>1. Participation au projet BeWAPP: 74 actions soutenues (3.900 kg d'ordures ménagères, 800 kg d'encombrants et 620 kg de PMC collectés)<br>Une action propreté menée en collaboration avec GAU (quartiers Ilon et Saint-Nicolas)<br>2. Conventions propreté conclues en 2017<br>- Ponctuelles: 6<br>- Récurentes: 37 |
| <b>12.1.2.</b><br>Développer un réseau de toilettes publiques                                                    | 1. Réalisation des études de projets<br>2. Nombre de toilettes publiques opérationnelles | ➡<br>1. Attribution d'un marché public en décembre 2016 pour la fourniture et la pose de 3 toilettes publiques<br>2. Toilette publique située dans la Venelle de l'HDV opérationnelle                                                                                                                                     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>12.1.3.</b><br/>Lutter contre les incivilités (affichage sauvage, graffitis et tags, déjections canines, dépôts illicites...). Notamment : développer les actions de sensibilisation à l'égard des communautés étrangères, mettre en place un numéro d'appel spécifique afin de permettre une intervention rapide des services de la propreté publique et développer le fonctionnement de la cellule amendes administratives</p> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Type d'actions de sensibilisation menées</li> <li>2. Mise en place d'un n° vert</li> <li>3. Nombre de PV, constats, avertissements dressés et qui vont au terme du processus</li> </ol>   | <p>➡</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion du site environnement-namur<br/>Remise d'un kit d'accueil du citoyen<br/>Dépôt de lettre circulaire dans les endroits sensibles<br/>42 animations pour les citoyens issus des communautés étrangères<br/>Enlèvement des tags et graffitis (1.932 interventions – 2.024,5 m² nettoyés)<br/>Enlèvement de l'affichage illicite<br/>Campagne chats errants (146 chats pris en charge)<br/>Maintenance des totems distributeurs sacs à déjection<br/>Campagnes de dératisation régulières<br/>Distribution de cendriers de poche, de distributeurs individuels pour les déjections canines aux citoyens<br/>44 animations scolaires<br/>Actions avec le Comité de quartier de Bomel</li> <li>2. Numéro vert fonctionnel</li> <li>3. Avertissements : 23 (SPP) + 168 (SNEV)<br/>Constats: 14<br/>PV: 583 dont 281 subséquents</li> </ol> |
| <p><b>12.1.4.</b><br/>Développer les actions menées par le service éco-conseil dans le cadre de la gestion de la propreté sur les événements</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Emission systématique d'un avis lors de chaque événement ;</li> <li>2. Nombre de prestations du service (containers et gobelets) demandées par les organisateurs d'événements.</li> </ol> | <p>➡</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 788 avis émis</li> <li>2. 58 prêts de gobelets pour un total de 24.915 gobelets, 1.303 mugs<br/>20 appels au service conteneurs et 456 conteneurs vidangés</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

#### Evaluation des phases réalisées

*Les actions de sensibilisation annuelles sont nombreuses et ciblées vers différents publics. La thématique permet une marge de manœuvre importante qu'il faut calibrer en fonction des ressources disponibles. Les prestations d'entretien sont assurées 7 jours sur 7. Du matériel performant et innovant est mis en œuvre.*

*L'impact des multiples actions engagées est toutefois difficilement quantifiable. Les aspects positifs en résultant se heurtent au problème de l'incivisme (jets de petits déchets en accotement, dépôts illicites, multiplication des tags, déjections canines, mégots...) qui prend au fil du temps une ampleur de plus en plus inquiétante, malgré l'engagement volontaire de nombreux citoyens et du service Propreté publique.*

**Objectif stratégique N° 12**  
**Augmenter la propreté publique**

| Objectifs opérationnels 12.2.                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Optimaliser les modalités de collecte et améliorer la gestion des déchets                                                                                                                                                                                            |                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Actions                                                                                                                                                                                                                                                              | Indicateurs                                                                                          | Etat d'avancement 2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>12.2.1.</b><br>Revoir les modalités de collecte des résidus. Notamment, examiner la possibilité de mettre en œuvre en périphérie la collecte des déchets via le système de conteneurs à puce, de regrouper les collectes sélectives de matières valorisables, ... | 1. Réalisation des études<br>2. Adaptations des collectes<br>3. Mise en œuvre de nouvelles collectes | ➡<br>1. Réalisation de la partie critères techniques du CSC du projet Feder portant sur la collecte des résidus ménagers en conteneurs enterrés à Salzannes<br>2. Modification des jours de collecte en centre urbain et dans la périphérie<br>3. Regroupement des collectes sélectives et des déchets ménagers sur un seul jour                                                               |
| <b>12.2.2.</b><br>Développer un réseau de bulles à verre enterrées en zone urbaine (2013 – 2014 - 2015)<br>Assurer une meilleure intégration paysagère des bulles à verre en zone périphérique                                                                       | 1. Réalisation de l'étude<br>2. Nombre de réalisations (fonction des résultats de l'étude)           | ➡<br>Introduction d'un dossier au BEP-Environnement pour la réalisation de 5 bulles à verre enterrées, la pose d'assises en béton et de panneaux de sensibilisation.                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>12.2.3.</b><br>Soutenir les actions menées en matière de compostage individuel, de collecte sélective des matières organiques et de leur valorisation énergétique                                                                                                 | 1. Nombre d'actions menées annuellement                                                              | ➡<br>12 ateliers axés sur le compostage et le lombricompostage<br>Diffusion de compostières de table<br>Gestion de 5 sites de compostage<br>Location-vente de compostières (97 mises à disposition)<br>Actions sur le gaspillage alimentaire (20 animations scolaires – diffusion d'une boîte à collations et de brochures)<br>Présence d'un stand relatif au compostage lors de 11 événements |

**Evaluation des phases réalisées**

*Les actions de sensibilisation annuelles sont nombreuses et ciblées vers différents publics. La thématique permet une marge de manœuvre importante qu'il faut calibrer en fonction des ressources disponibles.*

**Objectif stratégique N° 12**  
**Augmenter la propreté publique**

| <b>Objectifs opérationnels 12.3.</b><br>Développer de nouveaux secteurs du réemploi grâce à l'économie sociale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Actions</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Indicateurs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Etat d'avancement 2017</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>12.3.1.</b><br>Organiser le salon du réemploi et réaliser à cette occasion des enquêtes de satisfaction dans la perspective d'une pérennisation du salon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 1. Réalisation<br>2. Nombre de visiteurs<br>3. Résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2013                                                                                                                                                                                                            | ↻<br>Attribution du marché Salon Récupère 2018 à la Ressourcerie Namuroise<br>Enregistrement de la marque, du logo et du concept du salon récupère auprès de l'Office du Benelux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>12.3.2.</b><br>Promouvoir le réemploi en collaboration avec l'économie sociale, dans le cadre de la mise en place d'une collecte spécifique d'encombrants valorisables concernant les institutions, commerces, entreprises... par le soutien de la ville aux initiatives visant à valoriser les matières issues des collectivités et des sociétés privées afin d'étendre l'offre d'acquisition de biens de 2ème main et développer différentes filières de valorisation des déchets au travers prioritairement du réemploi et du recyclage | 1. Définir un partenariat pour la collecte des encombrants avec une entreprise sociale favorisant le réemploi<br>2. Nombre de ménage faisant appel au service de collecte des encombrants<br>3. Nombre de tonnes d'encombrants collectés<br>4. Développement de nouvelles filières de valorisation des déchets | ↻<br>1. Partenariat avec La Ressourcerie Namuroise via un marché de service<br>2. 8.482 appels au service de collectes<br>3. 1.785 tonnes d'encombrants collectés<br>4. Action Des Livres et moi avec la Ressourcerie Namuroise asbl :<br>Bibliothèques Maison des Citoyens + police Hastedon : 24.250 livres mis à disposition<br>Filières de valorisation des ouvrages : 36<br>Vente de livres au kg lors des événements DCV : 4,5T<br>Mise en place de 2 nouveaux espaces au CPAS<br>Charte du réemploi : 14 nouveaux adhérents suite au Salon RECUPère pour un total de 35 adhérents. |
| <b>12.3.3.</b><br>Organiser des ateliers pratiques et des événements montrant aux citoyens comment donner une seconde vie aux objets qu'ils possèdent.<br>Mettre en place des ateliers de réparation mettant en contact citoyens et professionnels donnant des conseils et astuces pour réparer les objets (concept du Repair café).                                                                                                                                                                                                          | 1. Nombre d'ateliers et/ou d'événements organisés<br>2. Nombre de participants                                                                                                                                                                                                                                 | ↻<br>4 séances coaching récup' – 51 participants<br>4 animations scolaires récup' – 69 élèves<br>12 Repair cafés - 1.392 participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

### **Evaluation des phases réalisées**

*Les actions de sensibilisation annuelles sont nombreuses et ciblées vers différents publics. La thématique permet une marge de manœuvre importante qu'il faut calibrer en fonction des ressources disponibles.*

### Objectif stratégique N° 13

#### Développer une gestion naturelle des espaces verts publics

| Objectifs opérationnels 13.1.                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développer une gestion exemplaire des espaces verts communaux, avec une vision à long terme, dans le cadre d'une gestion intégrée et dans un souci de rationalisation des prestations |                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Actions                                                                                                                                                                               | Indicateurs                                                                                                                                                                                                                                                                   | Etat d'avancement 2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>13.1.1.</b><br>Abandonner progressivement l'usage des herbicides et mettre en œuvre des techniques alternatives. Tendre vers une Commune 0 pesticide                               | 1. Acquisition de matériel spécifique<br>2. Réalisation d'un plan de gestion différenciée des espaces verts<br>3. Réalisation d'un plan de réduction des pesticides<br>4. Pourcentage d'espaces gérés de façon différenciée<br>5. Pourcentage d'espaces gérés sans pesticides | <input checked="" type="checkbox"/><br>1. Matériel acquis<br>2. Plan de gestion différenciée actualisé<br>3. Plan de réduction des pesticides réalisé et actualisé<br>4. Tous les espaces verts sont gérés de manière différenciée, même les cimetières<br>5. Depuis septembre 2016, 100% d'espaces gérés sans pesticides (y compris cimetières)                                                                                                       |
| <b>13.1.2.</b><br>Gérer les plantes invasives et créer un service d'aide aux citoyens dans le cadre de la lutte contre ces plantes                                                    | 1. Nombre de nouveaux sites inventoriés ;<br>2. Nombre d'actions ou de courriers de sensibilisation ;<br>3. Nombre d'interventions sur le domaine communal et privé.                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/><br>1. <i>Pas de nouveau site inventorié</i><br>2. <i>Suivi sur le terrain des sites connus : diminution du nombre de foyers suite aux actions des années précédentes (4 foyers disparus)</i><br>3. <i>Deux interventions réalisées :</i><br>- <i>Wartet Rue Fond des Maréchaux n°1 terrain privé (arrachage entre 50 à 100 pieds)</i><br>- <i>Namur Jardin des Bateliers terrain Ville (arrachage +/- 5 pieds)</i> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>13.1.3.</b><br/>Réhabiliter l'existant et mettre notamment en valeur l'ensemble des squares, jardins, parcs et espaces verts communaux disséminés sur le territoire de la Ville. Notamment : valoriser les abords des bâtiments communaux, créer un verger balade au Grand Pré à Wépion, créer des squares et de nouveaux espaces de convivialité, mettre en place des jardins partagés, accorder une attention particulière au fleurissement de la ville et de la périphérie.</p> | <p>1. Nombre, type et superficie d'espaces réhabilités ou nouvellement aménagés.</p> | <p>☑<br/>Suivi des 15 bacs potagers surélevés dans les écoles<br/>Suivi du jardin partagé communal (rue de la Poudrière, Jambes)<br/>Soutien au potager « des réfugiés » à Belgrade<br/>Entretien des vergers communaux et espaces semi-naturels<br/>Suivi du plan de gestion des carrières d'Asty-Moulin<br/>Réaménagement des jardins de l'Hôtel de Croix<br/>Réalisation du Jardin des Poètes<br/>Restauration et aménagements d'espaces communaux (squares, parterres...) : 36<br/>Restauration de 36 îlots de voiries<br/>Aménagement d'une parcelle forestière au Trou perdu à Jambes<br/>Végétalisation des cimetières communaux : 12<br/>Plantation de 47 arbres hautes-tiges, 698 arbustes et 1.284 plantes vivaces dans les espaces communaux<br/>Conventions de gestion participative : 9 nouvelles conventions<br/>Fleurissement de 100 parterres et de 375 jardinières des commerçants</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### Evaluation des phases réalisées

*Les réalisations sont nombreuses. Compte-tenu des ressources humaines disponibles et de moyens budgétaires ordinaires en réduction, une optimisation et une rationalisation des prestations a été engagée, tout en préservant le fleurissement de la Ville et en assurant la mise en valeur et le développement des espaces verts namurois. L'engagement résolu dans la gestion différenciée des espaces verts et dans un ambitieux programme « zéro pesticides » contribue également au développement du potentiel écologique de la nature à Namur.*

**Objectif stratégique N° 13**  
**Développer une gestion naturelle des espaces verts publics**

| <b>Objectifs opérationnels 13.2.</b>                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développer le potentiel écologique de Namur, avec une vision à long terme, dans le cadre d'une gestion intégrée et dans un souci de rationalisation des prestations                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Action</b>                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Indicateurs</b>                                                                                                                                                                                                                        | <b>Etat d'avancement 2016</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>13.2.1.</b><br>Accueillir un centre de revalidation pour les espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES)                                                                                                                                                                          | 1. Localisation d'un site adéquat ;<br>2. Réalisation des travaux ;<br>3. Signature d'une convention pour la gestion journalière.                                                                                                         | <input checked="" type="checkbox"/><br>1. Site de la ferme du CPAS à Temploux<br>2. Acquisition de conteneurs et installation dans la grange<br>3. Partenariat avec l'asbl Natagora<br>Le CREAVES est fonctionnel depuis fin 2014.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>13.2.2.</b><br>Réaménager de façon naturelle les carrières de Beez en vue d'y créer notamment un observatoire de la nature (étude – le site ne sera plus exploité après 2019-2020)                                                                                                       | 1. Réalisation de l'étude ;<br>2. Réalisation d'un avant-projet finalisé.                                                                                                                                                                 | ⊖<br>Action en stand-by (carrière active)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>13.2.3.</b><br>Protéger des espaces ruraux et forestiers. Notamment : créer des mares, poursuivre la certification forestière des bois communaux, promouvoir la pratique halieutique, organiser des activités dans le cadre de « Namur-Ville MAYA », réhabiliter les étangs communaux... | 1. Nombre et superficie des mares et étangs créés et/ou restaurés ;<br>2. Activités de sensibilisation initiées par la Ville<br>3. Nombre et types d'actions réalisées dans le cadre du plan Maya<br>4. Actions de protection de la faune | ➡<br>1. Pas de nouvelles mares créées<br>2. Gestion du site nature-namur<br>Journée portes ouvertes du SNEV (2.500 participants)<br>Namur à l'écoute de la Nature<br>Week-end jardins ouverts<br>Animations scolaires<br>Marché aux anciennes variétés<br>Journée de l'arbre<br>3. Plan Maya :<br>1 après-midi à la découverte des abeilles (80 participants)<br>placement de 12 ruches dans divers espaces à Champion, Erpent...<br>réunion annuelle des apiculteurs<br>4. Sécurisation des sites de migration des batraciens<br>Aménagement d'abris à hérissons et de nichoirs dans les espaces verts |

|                                                                  |                                        |                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>13.2.4.</b><br>Développer les atouts "nature" de la Citadelle | 1. Nombre et type de projets réalisés. | <input checked="" type="checkbox"/><br>1. Suivi du plan de gestion de l'arboretum<br>Pâturage par des moutons rustiques (24 unités)<br>Aménagement des abords de Terra Nova<br>Gestion des massifs boisés |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

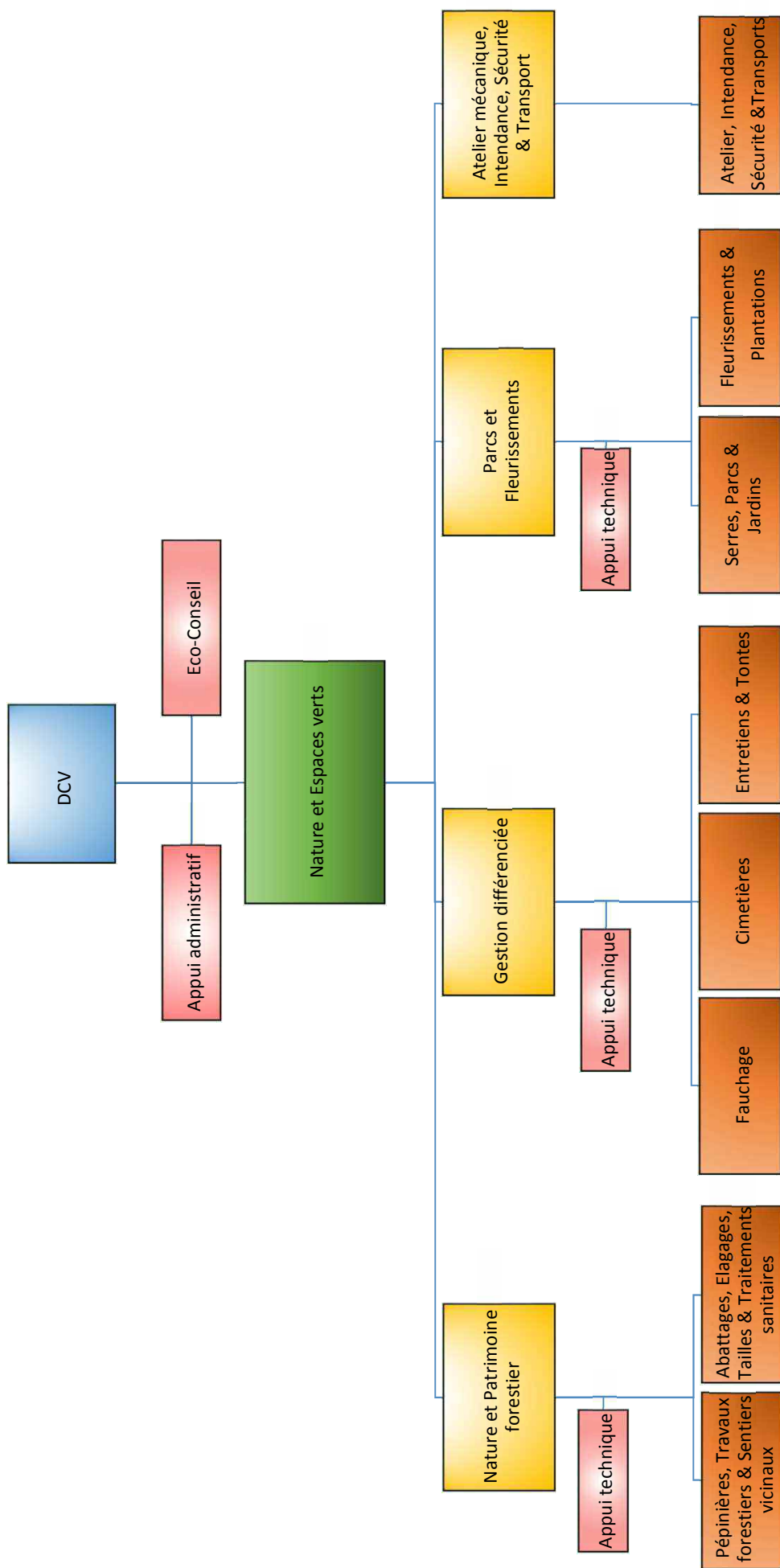
#### Evaluation des phases réalisées

Les réalisations sont nombreuses.

Le panel d'actions menées est très large, de la protection à la sensibilisation. Des actions de communication sont régulièrement engagées, notamment lors des grands événements auxquels le milieu associatif local actif dans le domaine de l'environnement est régulièrement associé.

NATURE  
&  
ESPACES VERTS







## 1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 85 agents

### Sites d'implantation

- Siège principal: rue Frères Bièva, 203 à 5020 Vedrin
- Pépinière: Batys de Soye à 5020 Temploux
- Ferme de Temploux: chaussée de Nivelles, 343 à 5020 Temploux

## 2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Les missions principales du service Nature et Espaces verts sont les suivantes:

- entretien du patrimoine arboré, des bois communaux et de leurs équipements
- entretien végétal des sentiers vicinaux
- fauchage des bords de routes
- aménagement et entretien des espaces verts communaux, îlots de voiries, parcs, squares, jardins à thèmes
- fleurissement de la Ville
- entretien végétal des cimetières
- mise en oeuvre d'actions de sensibilisation à la biodiversité
- remise d'avis sur les demandes de permis d'urbanisme et en matière d'aménagement du territoire

Il est composé des cellules: "Nature et Patrimoine forestier", "Gestion différenciée", "Parcs et fleurissement" et "Atelier mécanique, intendance, sécurité et transport".

## 3. **ARTICLES DU BUDGET 2017 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

| Article         | Intitulé                                         |
|-----------------|--------------------------------------------------|
| DO 766/124AE-02 | Actions environnement                            |
| DO 766/124EV-48 | Actions environnement (article compensé)         |
| DO 766/124MT-02 | Plantation matériel outillage                    |
| DO 766/124PL-02 | Espaces verts - plantation                       |
| DO 878/124PL-02 | Fonctionnement cimetières - Espaces verts        |
| DE 766/724-60   | Aménagement bâtiments DCV                        |
| DE 766/725-60   | Equiperment et maintenance des parcs et jardins  |
| DE 766/741-98   | Mobilier espaces verts                           |
| DE 766/744-51   | Achat matériaux et matériel outillage plantation |
| DE 878/725-60   | Aménagement d'aires de dispersion                |
| RO 766/465S1-48 | Subventions environnementales diverses           |

## 4. Rapport d'activités

### 4.1. Cellule Nature et patrimoine forestier

- organisation de la journée portes ouvertes du service Nature et Espaces verts, le 07 mai, sur le thème des bières locales: 35 exposants, distribution de plants de houblon et de 1.750 plants de ciboulette, thym, romarin et de diverses brochures, animations diverses, dégustations, présentation des serres, des tracteurs et engins du service (2.500 visiteurs) (PST 13.2.3)
- participation au lancement de la Semaine bio, en collaboration avec l'APAQ-W et l'UNAB, visant la sensibilisation des citoyens à l'agriculture biologique les 03 et 04 juin
- organisation de l'évènement "Namur à l'écoute de la Nature" comprenant notamment les activités suivantes (PST 13.2.3):
  - organisation de la ferme en ville du 08 au 10 septembre, sur la place d'Armes en collaboration avec la FJA et l'APAQ-W, comprenant des stands didactiques, des animaux, un espace jeux, un espace expo, un marché du terroir, des animations scolaires le vendredi (285 élèves) et une animation musicale le dimanche
  - organisation de l'exposition "Emotion'ailes" d'Aves à l'Espace Beffroi, du 09 au 24 septembre (2.587 visiteurs)
  - édition et vente d'un timbre et d'un souvenir philatélique sur le thème de la chouette effraie (3.650 timbres et 245 souvenirs vendus)
  - organisation d'un bureau de poste à l'Espace Beffroi, le 09 septembre, permettant une oblitération spécifique
  - organisation par Aves d'expositions sur "l'Art animalier" au centre-ville du 22 au 24 septembre (6.300 visiteurs)
  - organisation du Pavillon nature sur la place d'Armes du 23 au 24 septembre regroupant 20 exposants "nature" (2.900 visiteurs)
- organisation de 40 animations scolaires par l'asbl Empreintes dont 12 animations ponctuelles lors du chômage de la Meuse et de 28 animations d'1/2 journée dans le cadre du projet "Namur focus nature" dans 7 écoles namuroises
- organisation du Marché aux anciennes variétés horticoles le 21 octobre sur le thème des petits fruitiers: 30 exposants, diffusion de sacs réutilisables, édition et diffusion d'une brochure sur la plantation et l'entretien d'un verger, dégustations et animations musicales (PST 13.2.3)
- participation à la journée de l'arbre: distribution de 2.900 plants (30 essences) et de 500 scions de fruitiers le 26 novembre sur deux points de distribution (site des Espaces verts à Vedrin et au jardin partagé du Bosquet à Salzinnes) (PST 13.2.3)
- suivi du plan de gestion du site Natura 2000 des carrières d'Asty-Moulin (PST 13.1.3)
- développement des potentialités "nature" de la Citadelle (PST 13.2.4). Dans ce cadre:
  - accueil de moutons rustiques pour le pâturage sur le site de la Citadelle dans le grand talus de Terra Nova (8), dans le grand fossé de l'Esplanade (12) et à la pépinière de Temploux (4)
  - suivi du plan de gestion de l'arboretum de la Citadelle: abattage de 16 arbres présentant un danger pour la sécurité des visiteurs
  - réalisation d'aménagements pour l'accueil et la protection des chauves-souris
- suivi du fonctionnement du CREAVES de Namur et prospection pour un nouveau lieu d'accueil sur le territoire de Namur (PST 13.2.1)
- aménagement et placement de 21 abris à hérissons et de 70 nichoirs dans les espaces verts communaux (PST 13.2.3)

- suivi des dossiers et organisation du secrétariat de la Commission de constat des dégâts aux cultures (33 constats réalisés)
- organisation de travaux dans les bois communaux (intervention sur chablis, dégagement de sentiers forestiers...) (*PST 13.2.3*)
- organisation et suivi en collaboration avec le DNF des ventes de bois sur pieds (*PST 13.2.3*)
- participation au contrat de rivière de la Haute-Meuse (*PST 13.2.3*):
  - dans le cadre des migrations de batraciens, sécurisation de divers sites
  - diffusion de brochures de sensibilisation à un meilleur respect des cours d'eau et de leur environnement proche aux riverains des ruisseaux de Frizet, d'Arquet, de Ville-en-Warêt, d'Erpent et de Dave
  - relais, vers le public scolaire et le grand-public, des animations organisées par le CRHM dans le cadre des journées wallonnes de l'eau du 14 au 25 mars
  - relais vers le public scolaire et le grand-public, des animations organisées pour le CRHN dans le cadre du chômage de la Meuse
  - participation aux actions propreté menées dans le cadre du chômage de la Meuse
- gestion de l'ensemble des baux de chasse communaux et de la Régie foncière
- entretien végétal des sentiers vicinaux (*PST 13.2.3*)
- suivi des autorisations de destruction et de dérangement des sangliers délivrées par le DNF
- aménagement et entretien des espaces naturels (*PST 13.1.3*):
  - zone humide de la poudrière: restauration des rambardes du caillebotis
  - Trou perdu à Jambes: plantation de 125 aulnes glutineux, 1.190 chênes sessiles et 287 sorbiers des oiseleurs
  - caserne adjudant Barbason à Champion: réalisation d'une expertise biologique du site et élaboration d'un programme d'actions
  - création d'un verger à l'internat de haute Enhaive
- gestion des arbres remarquables et d'avenue (*PST 13.2.3*): réalisation de tailles de formation, élagage, ...
- réalisation d'actions de protection des hirondelles de fenêtre (*PST 13.2.3*): placement de 10 doubles nichoirs sur le bâtiment de l'Eden le 05 mai
- mise à disposition de semis aux établissements scolaires ayant bénéficié de bacs potagers (14 écoles) (*PST 13.1.3*)
- soutien aux projets de potagers partagés (*PST 13.1.3*):
  - remise en ordre du jardin partagé communal de la Poudrière
  - soutien à la réalisation du potager "des réfugiés" à Belgrade
  - soutien à la réalisation des projets développés par les établissements scolaires dans le cadre du programme "Ose le vert" via la mise à disposition de plants, de matériel
  - aménagement du jardin de l'école de la Plante en collaboration avec l'école, le jardin collectif, les professeurs et l'association de parents en mai

## 4.2. Cellule Gestion différenciée

- réalisation et diffusion d'un folder sur la gestion différenciée (4.000 exemplaires) (PST 12.1.3)
- participation au Plan Maya (PST 13.2.3):
  - organisation d'animations scolaires "Découverte du monde des abeilles" (332 élèves sensibilisés)
  - organisation d'une après-midi d'animation "A la découverte des abeilles" à Terra Nova le 28 mai (80 participants)
  - organisation de la rencontre annuelle des apiculteurs le 11 mai (10 participants)
  - réalisation de la fiche de rapportage pour les activités menées dans le cadre du Plan Maya du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017
  - installation de 10 ruches à la caserne de Champion, de 2 ruches à Erpent, d'un abri pour ruches à Naninne chemin des Bolettes
  - réception du label "Cimetière nature" pour les cimetières de Bouge, Cognelée, Daussoulx, Erpent, la Plante, Namur, Wartet, Wépion et Wierde. Remise des labels le 25 octobre au cimetière de Namur (12 cimetières labellisés au total)
  - réalisation d'un projet de sauvetage d'une colonie d'abeilles installée dans un poteau électrique rue Mazy à Jambes
- poursuite des actions "Lutte contre les plantes invasives" (PST 13.1.2)
- mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée et de désherbage (PST 13.1.1). Dans ce cadre:
  - communication au SPW du registre d'utilisation des produits phyto et du plan de gestion différenciée communal (25 décembre) et mise à jour régulière de ces documents
  - abandon de tout recours aux produits phytosanitaires au sein des espaces verts namurois
  - utilisation de paillage pour réduire la consommation de produits phyto (projet-pilote depuis plusieurs années avec Gembloux)
- entretien régulier des cimetières communaux par des techniques alternatives (PST 13.1.1):
  - attribution d'un marché pour l'entretien des allées et entre-tombes des cimetières de Belgrade village, Boninne, Bricgniot, Flawinne (comognes et centre), Malonne, Saint-Marc et Suarlée comprenant la tonte des allées enherbées tous les mois et le désherbage des allées minéralisées toutes les 2 semaines
  - végétalisation des cheminements des cimetières de Cognelée et de Namur
  - végétalisation des entre-tombes (avec des tapis de sedum) du cimetière de Daussoulx
  - végétalisation et embellissement des aires de dispersion de Bricgniot, Vedrin Comognes et Flawinne
- communication sur la gestion des cimetières vers les citoyens (PST 13.1.1):
  - réalisation et mise en place de panneaux informatifs à l'entrée des cimetières
  - envoi de courriers informatifs aux pompes funèbres, aux marbriers, aux fleuristes et pépiniéristes
  - organisation d'une journée de conférence et de visite sur la conception et la gestion des espaces verts et des cimetières de la Ville
  - réalisation et diffusion de flyers de sensibilisation

- rédaction d'articles pour le Namur Magazine et le site Internet de la Ville
- modification du Règlement général de Police avec ajout d'un article spécifique et élaboration d'un règlement redevance sur la remise en état des sépultures en défaut d'entretien végétal
- suivi de la convention "Fauchage tardif des bords de routes" (*PST 13.2.3*)
- suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur (*PST 12.2.3*):
  - présence d'un stand de sensibilisation au compostage de l'asbl les Guides Composteurs de Namur lors de 11 événements
  - organisation d'un atelier de formation au compostage individuel le 23 septembre - 16 participants
  - organisation d'un atelier de formation au lombricompostage et remise du matériel nécessaire le 09 septembre (16 participants)
  - organisation de 10 ateliers compostage et lombricompostage dans des établissements scolaires
  - suivi des composts de 5 établissements scolaires et animations de ceux-ci
- participation au "Printemps sans pesticides" du 20 mars au 20 juin (*PST 13.1.1*). Dans ce cadre:
  - organisation d'une conférence "Créer et entretenir son verger sans pesticide" le 20 avril (10 participants) et remise de 5 désherbeurs thermiques
  - visite guidée du cimetière végétalisé de la Plante le 04 juin (20 participants)
- organisation d'une campagne de sensibilisation au zéro pesticide (*PST 13.1.1*)
- gestion en lutte intégrée des serres communales, du verger communal de Temploux et des tilleuls de la place du Marché aux Légumes (*PST 13.1.1*)

En application du système des sanctions administratives, rédaction par le service Espaces verts de:

| Avertissements écrits                                                                                 | Nombre     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Défaut d'émondage                                                                                     | 68         |
| Trottoir enherbé                                                                                      | 8          |
| Dépôt de déchets verts                                                                                | 9          |
| Autres (ex: arbres menaçant la sécurité, branchages masquant la signalisation ou les luminaires, ...) | 20         |
| Défaut d'entretien des cimetières                                                                     | 23         |
| Constats cimetières                                                                                   | 2          |
| Procès-verbaux                                                                                        |            |
| Abattages illégaux                                                                                    | 2          |
| <b>Total</b>                                                                                          | <b>132</b> |

#### **4.3. Cellule Parcs et fleurissement**

- organisation d'un week-end jardins ouverts les 10 et 11 juin (300 visiteurs par jardin sur les 2 jours)
- valorisation des jardins à thèmes. Dans ce cadre:
  - maintenance régulière des cinq jardins à thèmes afin d'assurer la convivialité, l'accès et l'information du public

- diffusion d'un folder publicitaire pour les jardins des deux tours, Jean Chalon et des petits fruits via les offices du tourisme et autres vitrines touristiques de Wallonie
- diffusion de livrets A6 destinés aux visiteurs des jardins (en français, anglais, allemand et néerlandais)
- exploitation de la tour Joyeuse du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et les week-ends de juin et septembre pour l'accueil du public lors des visites libres et organisation d'une exposition temporaire sur le thème des plantes des murailles
- ouverture en visites libres du Jardin Jean Chalon (1.880 visiteurs) et du Jardin des deux tours (1.571 visiteurs)
- organisation de visites guidées dans les différents jardins: Jardin des senteurs (183 participants), Jardin des 2 tours (1.592 participants), Jardin des petits fruits (4.699 participants), Jardin Jean Chalon (2.001 participants) et Jardin des plantes à couleurs (56 participants)
- organisation de concerts dans les parcs et espaces verts communaux précédés d'une visite découverte sur les thèmes du patrimoine et de la nature: Parc de la Plante le 09 juillet (250 spectateurs et 47 participants à la visite guidée), Arboretum de la Citadelle le 06 août (150 spectateurs et 32 participants à la visite guidée) et Arboretum de Géronsart le 27 août (220 spectateurs et 70 participants à la visite guidée)
- réalisation du "Jardin des poètes" dans la cour de la Maison de la poésie (PST 13.1.3)
- réaménagement des jardins de l'Hôtel de Croix (PST 13.1.3)
- collaboration à la réalisation du "Jardin des comestibles" à Jambes, rue de Dave, qui sera géré par l'asbl Cuisine Sauvage
- réaménagement de parcs, squares, parterres communaux... (PST 13.1.3):
  - finalisation de la réfection du cheminement et des escaliers du square Fallon
  - réfection du square Sainte Calixte
  - étiquetage des arbres du Parc de la Plante
  - plantation des abords du terrain de pétanque, restauration d'un mur mitoyen et du chemin d'accès au Parc de Sources
  - taille du verger à Bouge
  - réduction en épaisseur des haies et rabattage d'une haie libre rue de l'Ecole et rue Bord du bois à Dave
  - installation d'un pré de fauche avenue des Acacias à Erpent
  - établissement d'un périmètre de protection autour du Pin, du Métaséquoïa et d'un If à Jambes
  - remplacement d'un tilleul au rond-point Léopold à Namur
  - mise en ordre, plantation de vivaces et entretien global des parterres situés impasse de l'Hôtel de Ville
  - aménagement des abords du parking du Prêt matériel
  - participation à l'aménagement d'un espace vert communal sur le plateau de Belle-vue à Erpent suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation, ...)
- restauration des îlots de voiries (PST 13.1.3):
  - rue des Cortils et rue de la Grande Taille à Erpent
  - rue de Dave à Jambes
  - place du Malpas à Malonne

- maison des mariages, Venelle de l'Hôtel de Ville et pont d'Heuvy à Namur
- place Bovesse à Saint-Marc
- soutien aux établissements scolaires, maisons de jeunes, ... pour l'embellissement de leurs abords (*PST 13.1.3*):
  - mise à disposition de 60 bisannuelles pour l'école communale de Beez
  - taille des poiriers et réaménagement du site de la maison des jeunes de Basse-Enhaive à Jambes
  - taille des érables et installation d'une bande de pré de fauche à l'école des Beaux-Arts à Namur
  - fourniture de terreau, réaménagement d'un talus, implantation d'un pré fleuri et entretien du site des abords de l'école de Wartet
  - installation de bacs à fleurs dans la cour de l'école communale de Wépion
  - mise à disposition de matériel pour les enfants de l'école Saint-Joseph à Saint-Servais
  - mise à disposition de matériel à l'hôpital du Beau Vallon pour la réalisation d'un jardin thérapeutique
  - mise à disposition de terre, fleurs et plantes à l'école libre de Jambes
  - mise à disposition de terre, fleurs et terreau à l'école maternelle de Belgrade
  - participation à l'aménagement d'un terrain en potager et en verger à l'école maternelle de Wartet
  - réaménagement de l'espace conteneurs situé à l'école communale d'Erpent
- plantations réalisées dans les espaces communaux: 47 arbres hautes-tiges, 698 arbustes, 1.284 plantes vivaces
- poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires (*PST 13.1.3*): 10 conventions conclues en 2017 et 40 conventions anciennes toujours actives
- préparation et réalisation du fleurissement d'été 2017:
  - mise en place et fleurissement des différentes vasques, jardinières, bacs, monuments et parterres. Mise en œuvre, dès mai, de plus de 44.000 plantes généralement cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et mini-mottes. Parmi les plantes installées, on peut citer des choux décoratifs, amaranthes, hélichrysum, cardon, houblon, ipomée, tabacs, verveines, etc.
  - mise à disposition de 15 plants de position pour la Capitainerie de Jambes et plantation d'annuelles dans les différentes jardinières
  - garnissage des 375 jardinières des commerçants du centre-ville (action menée en collaboration avec l'asbl Gau). Les plantes mises en œuvre se composaient de: 1.250 pélargonium, 450 helychrysums et 1.250 pétunias. Mise à disposition d'un flyer "Ville fleurie" comprenant des conseils pratiques
- préparation et réalisation du fleurissement de printemps 2018
- près de 74.000 plantes ont été mises en place à l'automne 2017 pour assurer le fleurissement hivernal 2017/2018 et du printemps 2018 dont 30.000 bulbes (différentes variétés de tulipes et de narcisses) et 44.000 bisannuelles (pensées, primevères, myosotis et giroflées)
- lancement d'un projet de réparation et de rénovation des serres de Vedrin
- participation aux réunions techniques organisées par le service Aménagement du Territoire concernant les grands projets urbanistiques et de lotissement ayant une implication sur le plan végétal et de la conservation de la nature

- participation au projet de recherche sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine fruitier indigène

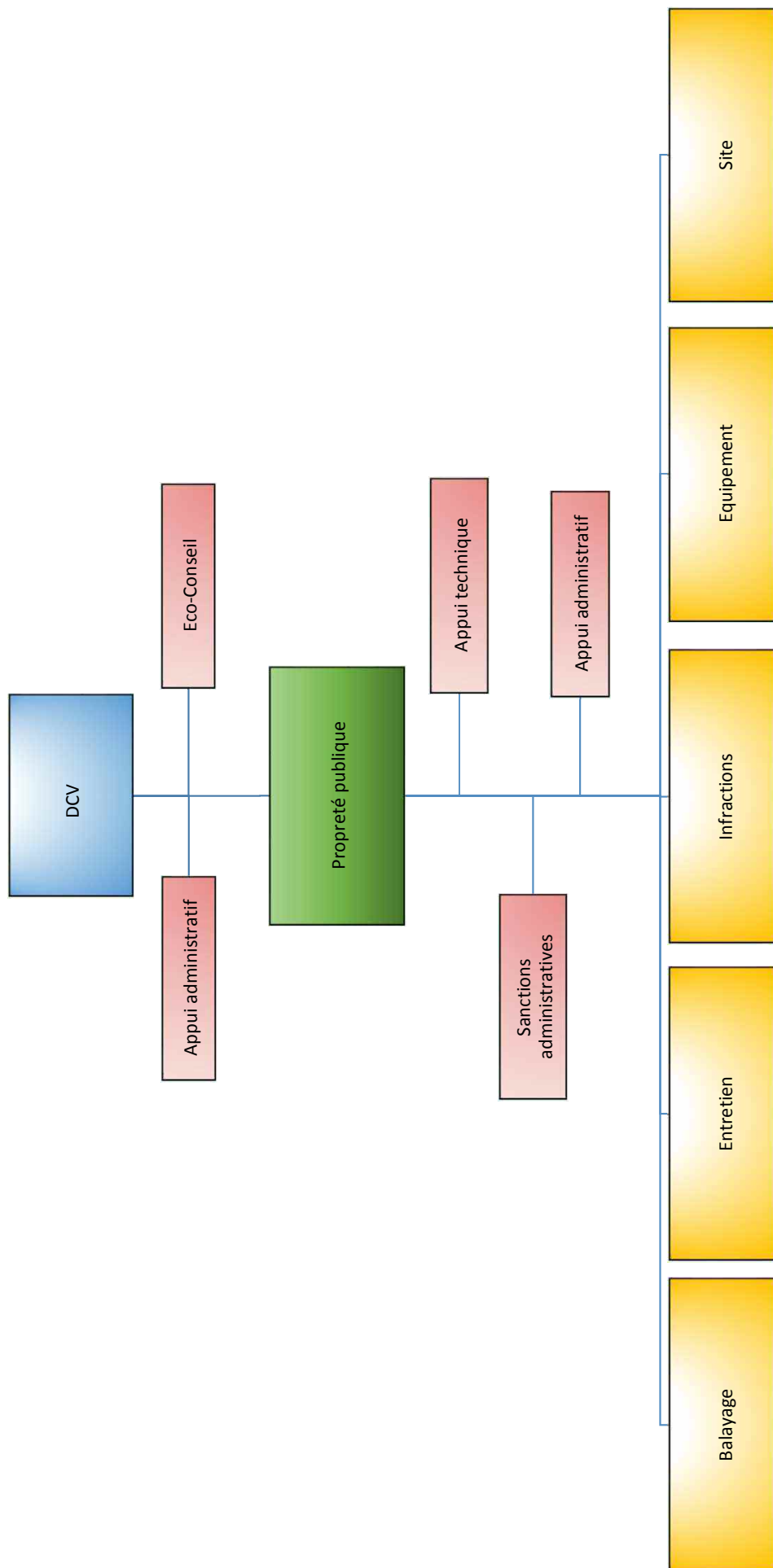
#### **4.4. Cellule Site, intendance, sécurité et transports**

- réalisation des transports en appui des différentes cellules du Département
- intendance du site de Vedrin
- entretien, maintenance et dépannage des véhicules du service
- gestion des EPI et de l'outillage destinés aux agents du service
- suivi des visites de contrôles du SIPPT et du SECT
- distribution des compostières et fûts à eau

PROPRETE

PUBLIQUE







## 1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 97 agents

Sites d'implantation:

- la Porcelaine - chaussée de liège, 57 à 5100 Jambes
- Tabora (CNS) - avenue de Tabora, 21 à 5000 Namur

## 2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Les missions principales du service Propreté publique sont les suivantes:

- maintien de la propreté publique dans ses diverses composantes sur l'ensemble du territoire communal
- balayage du centre-ville et des zones commerciales et/ou à forte densité telles que Jambes, Saint-Servais, Salzinnes, ... à l'aide de gluttons
- balayage mécanique et curage des avaloirs des voiries communales et de certaines voiries régionales
- lavage des espaces publics
- placement, entretien et vidange des poubelles publiques, des cendriers urbains et des totems distributeurs de sacs pour déjections canines
- enlèvement des dépôts et de l'affichage illicites
- lutte contre les tags et graffitis
- suivi des opérations de dératisation
- soutien aux opérations citoyennes de propreté
- suivi des sanctions administratives environnementales et rédaction de procès-verbaux à l'encontre des auteurs d'infractions

Il est composé des cellules: "Appui administratif", "Appui technique", "Sanctions administratives", "Balayage", "Entretien", "Infractions", "Equipement" et "Site".

## 3. **ARTICLES DU BUDGET 2017 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

| Article         | Intitulé                                  |
|-----------------|-------------------------------------------|
| DO 875/124AN-02 | Lutte contre animaux et plantes nuisibles |
| DO 875/124AP-02 | Action propreté                           |
| DO 875/124MT-02 | Outillage environnement                   |
| DO 875/124NP-02 | Fonctionnement nettoyage public           |
| DO 876/124-02   | Propreté publique - déchets               |
| DO 876/124-06   | Propreté publique - déchets - contrats    |
| DE 875/744-51   | Achat matériel nettoyage public           |

## 4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

### 4.1. **Cellule Appui administratif**

- secrétariat du service (entrée et sortie du courrier, suivi de la facturation)
- encodage des jours de congé, maladie... pour les agents du service Propreté publique

- permanence du téléphone vert 0800/99.899
- gestion administrative des demandes d'intervention des citoyens
- gestion administrative et suivi des redevances émises par le service
- conclusion de 6 conventions de gestion participative ponctuelles en matière de propreté et soutien à l'organisation des actions "propreté" correspondantes (*PST 12.1.1*)
- participation à l'action "Grand Nettoyage de Printemps" organisée par la Wallonie. Soutien aux 74 groupes inscrits dans ce cadre (1.814 citoyens) via la mise à disposition de kits de nettoyage (gilets fluos, gants, rouleaux de sacs) du 24 au 26 mars. Collecte de 498 sacs de déchets (3,9 T), de 292 sacs de PMC (620 kg) et de 800 kg d'encombrants (*PST 12.1.1*)
- participation au projet de BeWapp "Les ambassadeurs de la propreté" (37 inscrits) (*PST 12.1.3*)
- émission systématique d'un avis précisant les prescriptions en matière de déchets, de propreté, d'affichage et de fléchage et transmission au service Domaine public et Sécurité pour communication aux organisateurs d'événements - 788 avis émis (*PST 12.1.4*)
- organisation du service communal de mise à disposition de conteneurs payants pour les organisateurs d'événement: 20 collaborations, 456 conteneurs vidangés pour un total de 13.580,00 € de redevances émises (*PST 12.1.4*)

#### **4.2. Cellule Appui technique**

- organisation et suivi des missions du service Propreté dans le cadre des différents événements et autres manifestations organisés sur le territoire de la Ville
- suivi des contacts avec les autres institutions (BEP Environnement, SPW, Province, ...)
- appui aux différentes cellules pour tout problème particulier requérant une analyse technique spécifique
- suivi de l'installation, de la maintenance et des réparations du mobilier urbain de propreté
- suivi des demandes de réservation de stationnement dans le cadre du curage des avaloirs et du balayage mécanique des voiries et filets d'eau
- suivi du projet Feder de géolocalisation des équipements et outils de propreté publique: attribution du marché le 07 septembre et démarrage de la mission le 24 octobre
- adhésion de la Ville à l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) le 21 septembre et participation à des réunions visant la mise en place d'un cadastre de la propreté publique
- suivi du marché de dératization et de désinfection des propriétés communales. Celui-ci porte sur tout le réseau des égouts publics, les points d'infestation en surface: immeubles, terrains, ... et leur voisinage, les cours d'eau et leurs abords (*PST 12.1.3*)
- attribution d'un marché public de travaux visant la fourniture et la pose de 3 toilettes publiques à la société Decaux (*PST 12.1.2*)
- acquisition de matériel pour la propreté publique: 22 distributeurs toutounet, 52 poubelles, 6 gluttons, ...
- actions de sensibilisation à la propreté publique en collaboration avec le comité de quartier de Bomel (*PST 12.1.3*):
  - installation de poubelles complémentaires en avril
  - interpellation des propriétaires de terrains à problème pour remise en état en mai
  - réalisation et diffusion d'un folder A4 en octobre (1.800 exemplaires)

- réalisation d'un folder A3 (400 exemplaires) et dépôt en divers endroits stratégiques du quartier en octobre
- introduction d'un dossier de candidature au BEP-Environnement pour la réalisation de 5 bulles à verres enterrées, d'assises en béton et la pose de panneaux d'information en juin (*PST 12.2.2*)
- élaboration de la partie technique du CSC relatif au projet FEDER portant sur la collecte des résidus ménagers en conteneurs enterrés à Salzinnes (*PST 12.2.1*)

#### **4.3. Cellule Sanctions administratives**

- recherche régulière d'indices au sein des dépôts illicites (*PST 12.1.3*)
- rappel régulier des devoirs de chaque citoyen dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire (*PST 12.1.3*)

En application du système des sanctions administratives, rédaction par le service Propreté publique de:

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| <b>Avertissements écrits</b> | <b>23</b>  |
| Constats                     | 14         |
| <b>Procès-verbaux</b>        |            |
| P.V initiaux                 | 302        |
| P.V subséquents              | 281        |
| <b>Total</b>                 | <b>620</b> |

En application du règlement redevances, établissement de 206 redevances (46.525 €) pour les prestations de nettoyage dans le cadre de l'enlèvement des dépôts illicites.

Participation à l'élaboration d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les Sanctions Administratives Communales comprenant des spots radio, télévisés et des cartes postales (*PST 12.1.3*).

#### **4.4. Cellule Balayage**

Balayage du centre-ville (Corbeille) et des zones commerciales et/ou à forte fréquentation de Jambes, Saint-Servais, Salzinnes... à l'aide de gluttons

#### **4.5. Cellule Entretien**

- balayage mécanique des voiries communales et de certaines voiries régionales
- lavage des espaces publics communaux
- nettoyage de l'ensemble des avaloirs de l'entité à concurrence de 3 fois par an. A noter que certaines voiries nécessitent un curage plus régulier vu leur configuration (*PST 12.1.3*)
- organisation d'une opération de nettoyage dans les quartiers de l'Illon et Saint-Nicolas en collaboration avec GAU le 21 août (*PST 12.1.1*)

#### **4.6. Cellule Equipement**

- maintenance des bornes de propreté (quelques 2.110 unités) et remplacement des bornes accidentées, incendiées ou vandalisées (250 unités) (*PST 12.1.3*)
- maintenance, placement et entretien des cendriers urbains (quelques 242 unités dont 115 "Mégo-bac")

- utilisation des canisettes ayant montré ses limites, démontage de l'ensemble des équipements et réaménagement des espaces dégagés (45 unités retirées) (*PST 12.1.3*)
- maintenance des totems et distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal et installation de nouveaux distributeurs en fonction des besoins (166 implantations au total) (*PST 12.1.3*)

#### **4.7. Cellule Infractions**

- enlèvement systématique des dépôts et affichages illicites (*PST 12.1.3*)
- évacuation des déchets des cimetières
- nettoyage des accotements de voirie (enlèvement des déchets et débroussaillage)
- rattrapage des tournées du BEP non effectuées
- évacuation des déchets issus des expulsions (53 interventions effectuées)
- désherbage thermique de certains sites (parkings, trottoirs, zones spécifiques)
- vidange des poubelles publiques du Ravel de Saint-Servais
- évacuation des animaux morts sur la voie publique (288 animaux)
- enlèvement systématique des tags et graffitis sur l'ensemble du territoire communal (2 agents avec matériel spécifique). Bilan des interventions: 1.932 interventions - 2.024,5 m<sup>2</sup> de surfaces détaguées (*PST 12.1.3*)
- entretien des panneaux d'expression libre

#### **4.8. Cellule Site**

- entretien, maintenance et dépannage des véhicules du service
- entretien des deux sites d'implantation du service
- gestion du parc à conteneurs communal
- gestion du magasin/stock du service
- gestion des transports de déchets vers les filières de traitement adéquates
- mise en service et acquisition de matériel pour la propreté publique
- mise à disposition de matériel pour les opérations citoyennes de propreté
- livraison des sacs-poubelle réglementaires aux petits commerces (57 commerces)
- organisation de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites des trois grands feux. Collecte de 4.022 petits sapins et 7 grands sapins en janvier